

avez contre ce chèque non endossable

eur DHS Marocain
DU PONT Etienne Charles

60, RUE NATIONALE
59112 ANNOEULLIN
TEL. 20 85 51 10

MAD = 413 600,00
Quatre cent treize mille dix

Banque Populaire Rabat

LILLE

RABAT

24 Fev 1993

30076 02822 10098300200 21

ETIENNE DUPONT SA
0
57 RUE DE CARVIN
59112 ANNOEULLIN

28 11 90

00149990 05904507619643322100980200

البنك الشعبي للرباط
banque populaire de rabat.



CARTE CLIENT ورقة الزبون

M. R. DUPONT ETIENNE LEON السيد
CHARLES
Agence TRABLESS RABAT وكالة

B. P.	Gujchet	Générique	Radical	Plural	Ch/Clé
81	10	21181	1665337	000	6

لتفادي كل خطء ممكن نرجوا منكم الادلاء بهذه
البطاقة عند القيام بكل عملية بالشباك .

81 10 21181 1665337 000 6 X

Ime. Carvelier

Le 11/08/93



SECLIN-VILLE
12, rue de l'Industrie
59472 SECLIN CEDEX

AVIS DE DEBIT

59472 SECLIN CEDEX

ETIENNE DUPONT SA

Téléphone : 20 49 37 55

Fax :

Télex :

57 RUE DE CARVIN

59112 ANNOEULLIN

Nos références : 982PFI0391701438
Compte débiteur : 30075 02822 100383 0002 00
Références à rappeler

Nous vous avisons du décompte ci-dessous

MAD	413600,000		
COURS	00000,6405000		
	254910,80		
* ENCAISSI.	50,00	FRF	

Tiré

***** VOUS MEMES *****

Motif du règlement

Règlement reçu
Montant : 413.600,000 MAD
Echéance : 0 JOURS A MAD

Tireur

VOUS MEMES CHEQUE N° 119860

TVA (18,60)	9,30	FRF
TOTAL FRF	59,30	FRF

Pièces jointes

Net débité FRF 254.970,10

Valeur 10/08/1993

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués
CREDIT DU NORD

(* Commissions Taxables

BANQUE POPULAIRE DU MAROC
3, AVENUE TRABLESS

RABAT MAROC

24/05/1993

151415/410000.99999999

Messieurs,

Nous vous prions de trouver ci-joint cheque de 18000 dirhams en complément de notre chèque du 24/2 de 413600 dirham n° 119980 sur le Credit du Nord, soit un règlement total de 431 600 dirhams à porter au compte :

+

DUPONT Etienne Charles
Agence Trabliss - Rabat

N° 81 10 2118116653370006

Comptant sur votre obligeance pour effectuer cette opération,

Veillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

$431600 \times 0,6225 = \underline{\underline{268671.00}}$

52 de 830000 DH.

Crédit du Nord



Le 20/07/93

VILLENEUVE D'ASCQ
2 RUE DE LA PARADE
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

AVIS DE DEBIT

Téléphone : 20.43.81.40
Fax :
Télex :

ETIENNE DUPONT SA

57 RUE DE CARVIN
59112 ANNOEULLIN

Nos références : 918PFI3057226641
Compte débité : 30076 02022 100988 0002 00
Références à rappeler

Nous vous avisons du décompte ci-dessous

KAD	18000,000	
COURS	00000,6260000	
	11268,00	
* ENCAISSI.	50,00	FRF

Tiré

***** VOUS-MEMES *****

* TRANSMISS.	8,00	FRF
* PORT	2,80	FRF

Motif du paiement

Règlement remise

Montant : 18.000,000 KAD

Echéance :
0 JOURS A VUE

TVA (18,50)	11,30	FRF
TOTAL FRF	72,10	FRF

Tireur

CHEQUE N° 550247

A L'ORDRE BANQUE POPULAIRE DE RASAT

Pièces jointes

Net débité FRF 11.340,10

Valeur 19/07/1993

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués
CREDIT DU NORD

R.P. DE : RABAT
AGENCE DE : TRABLESS

البنك الشعبي
وكالة

C.Banque C.Guichet
81 10

البنك الشعبي
banque populaire



Objet : Réalisation de prêt en votre faveur

الموضوع : إنجاز سلف لفائدتكم

Destinataire

المستفيد

COMPTE ORDINAIRE رقم الحساب العادي

21211 1660656 000 5

COMPTE P.T.F. رقم سلف المحفظة

STE. GAMMA DESIGN
LOT A 8 ZONE INDUSTRIELLE
TAKADDOUM.

Rabat

Cher Client,

زيوننا العزيز.

Suite à votre demande, nous vous confirmons que nous avons bloqué ce jour, en votre faveur, le prêt dont les caractéristiques sont les suivantes :

إشر طلبكم، نؤكد لكم أننا قد أفرجنا في هذا اليوم لفائدتكم عن السلف الآتية خصائصه:

Nature : CREDIT DE CONSOLIDATION

نوعية :

Montant : 795 000,00 DH

مبلغ :

Taux d'intérêt : 15,71 %

معدل الفائدة :

Montant de l'échéance : 182 609,29 DH

مبلغ الإستحقاق :

Périodicité : 4 Quadrimestre

فترات :

Nombre d'échéances : 6

عدد الإستحقاقات :

Durée : 36 mois

مدة :

Nous vous rappelons également que la date de la première échéance est :

ونذكركم كذلك بأن تاريخ أول إستحقاق هو:

Le 04/04/95

Veillez agréer, Cher Client, l'expression de nos sentiments distingués.

وتقبلوا زيوننا العزيز، عبارات التقدير والاحترام.

Signatures accréditées

التواقيع المعتمدة

le

14/02/1993

Visa du client توقيع الزبون

8110
ence de

IDENTIFICATION T.V.A. 808436

بنك الشعبي RABAT
وكالة

le 23.12.93

banque populaire

COMpte CLIENT			حساب الزبون
2.1.2.1.11.6.5.0.6.5.6.0.0.5			
C. Oper	C. Lib	Lib. complémentaire	Date de vlsau
151	VIR	186969	23.12.93

اشعار بدائنية
AVIS DE CREDIT

DESTINATAIRE المرسل اليه

GAMMA DESIGN
LATA N8 Zone Ind.
TAKABOUD.
RABAT

LIBELLE	البيان	MONTANT	المبلغ
LE MONTANT DONT NOUS CREDITON VOTRE COMPTE REPRESENTE RESTITUTION AGIOS SUIVANT INSTRUCTIONS DE LA DIRECTION EN DATE DU 13.12.93 .			146.000 00
COMMISSION	عمولة		146.000 00
MONTANT T.V.A	مبلغ الضريبة على القيمة المضافة		
NET A VOTRE CREDIT	الصافي بدائنتكم		146.000 00

نرجو ان تأخذوا علما باننا قمنا بالمقدار المذكور، لسطه في دائنية حسابكم، طبقا للتعليمات المفصلة جانبا.
Nous vous prions de noter que nous avons porté le montant ci-dessous au CREDIT de votre compte conformément aux instructions détaillées ci-contre.

BANQUE POPULAIRE البنك الشعبي

UR

AGENCE : TRABLESS (وكالة :

نسخة الحساب
EXTRAIT DE COMPTE
RIB : 181 810 21211 1660656 000 5 95
FOLIO N : 01

تاريخ العملية	تاريخ القيمة	مرجع	نوع العملية	مدينية	دائنية
DATE OPERATION	DATE VALEUR	REFERENCE	NATURE OPERATION	MONTANT DEBIT	MONTANT CREDIT
			ANCIEN SOLDE AU 30 11 93	407 984,86	
09/12/93	08/12/93	689992	ESCOMPTE CHEQUE SUR BP VILLE	Quote part Juronow	10 000,00
13/12/93	10/12/93	131293	REMBOURSEMENT CREDIT	790 396,10	
13/12/93	10/12/93	131293	REMBOURSEMENT CREDIT	200 000,00	
16/12/93	15/12/93	709413	ENCAISSEMENT CHEQUE BP VILLE	50500 (remb. diff)	200 000,00
17/12/93	17/12/93	505221	FRAIS	17 485,23	
20/12/93	14/12/93	422432	DEBLOCAGE PRET		795 000,00
23/12/93	23/12/93	186969	VIR. EN VOTRE FAVEUR	Remb. Juronow	146 000,00
			NOUVEAU SOLDE AU 31 12. 93	264 866,19	

30% pour GAMMA
70% n vendes.

CES OPERATIONS SERONT CONSIDEREES COMME APPROUVEES PAR VOUS SI AUCUNE RECLAMATION NE NOUS EST PARVENUE DANS UN DELAI D'UN MOIS



CREDIT DU NORD

12, PLACE STALINGRARD

SECLIN-VILLE

59472 SECLIN

A l'attention de Mr LEPRETRE

19/02/1993

143705/DEMAND.CAUTION

DEMANDE DE CAUTION

DEMANDEUR : ETIENNE DUPONT SA
57, Route de Carvin
59112 - ANNOEULLIN

CAUTION : 52% de 795000 Dirham soit 413400 Dirham
pour une période de 3 ans + 1 an différé soit
4 ans (à préciser sur la caution)

AU PROFIT : Banque Populaire du Maroc - RABAT -

OBJET : Reprise de la Ste GAMMA DESIGN et Tapis JABRI

MENTION A PORTER : Cette caution deviendra nulle dans le cas d'un
remboursement anticipé.

MODE D EXPEDITION : par telex ce jour avec copie pour nous



Succursale de SECLIN
12, Place de Stalingrad
B.P. 279
59472 SECLIN CEDEX
Tél : 20.49.37.81
Télex : 120342
Télécopie : 20.32.53.10

BANQUE POPULAIRE DU MAROC
3 AVENUE TRABELESS

MAROC RABAT

Seclin, le 19 FEVRIER 1993



GARANTIE DE BONNE FIN NR 982GAR002/93

Messieurs,

Nous soussignés CREDIT DU NORD, Société Anonyme de Banque dont le Siège Social est à LILLE 28 à 36 Place Rihour, déclarons nous porter caution solidaire de ETIENNE DUPONT SA 57, Route de Carvin 59112 ANNOEULLIN en votre faveur à concurrence de : MAD 413.400,00 (Quatre cent treize mille quatre cent Dirhams Marocains).

Représentant 52 % de MAD 795.000 (Sept cent quatre vingt quinze mille Dirhams Marocains) soit MAD 413.400 (Quatre cent treize mille quatre cent Dirhams Marocains) dûs par ETIENNE DUPONT SA dans le cadre du rachat partiel des actions des Sociétés GAMMA DESIGN et TAPIS JABRI à TAKADOUM-RABAT, et dont le paiement est prévu sur une période de 4 ans dont 1 an de différé.

En conséquence, nous nous engageons irrévocablement à vous payer et transférer dans la limite de MAD 413.400 (Quatre cent treize mille quatre cent Dirhams Marocains) toute somme dont ETIENNE DUPONT SA pourrait vous être redevable au titre de cette garantie de bonne fin et contre votre déclaration écrite que ETIENNE DUPONT SA n'a pas rempli ses engagements dans le cadre l'opération de rachat ci-dessus mentionnée.

Tout règlement au titre de cette opération en faveur du bénéficiaire et/ou toute opération de cession de tout ou partie des actions implique une réduction à due concurrence du montant de cette garantie, elle deviendra nulle dans le cas d'un remboursement anticipé.

Cette caution prendra effet le jour de la signature définitive de l'acte de cession et expirera à l'issue d'une durée de 4 ans.

A compter de cette date, elle deviendra caduque qu'elle nous ait été ou non restituée.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

CREDIT DU NORD
Agence de SECLIN
Le Directeur.

CREDIT DU NORD



ETIENNE DUPONT SA
57 ROUTE DE CARVIN
59112 ANNOEULLIN

CREDIT DU NORD
12 PLACE STALINGRAD
B.P 279
59472 SECLIN CEDEX

Messieurs,

Nous vous avons priés de bien vouloir vous constituer à l'égard de Banque Populaire Du Maroc à Rabat notre caution solidaire jusqu'à concurrence de MAD 413.000 (quatre cent treize mille quatre cent Dirhams Marocains), en signant pour ce faire une formule à laquelle nous avons donné notre agrément, celle-ci comportant notamment renonciation de votre part à toute possibilité de différer le paiement ou de soulever une contestation pour quelque motif que ce soit.

En considération de ce qui précède, nous vous autorisons à payer, par le débit de notre compte chez vous, ou à payer de vos propres deniers en qualité de caution et dans ce cas à vous rembourser si vous y avez convenance par le débit de notre compte chez vous, toute somme qui vous serait réclamée au titre du cautionnement dont il s'agit sans que vous ayez à recueillir notre accord préalable ni même à nous interpellier.

Pour le cas où vous n'utiliseriez pas immédiatement la faculté de vous rembourser par le débit de notre compte, nous vous donnons d'ores et déjà notre accord pour que les sommes à vous dues au titre de vos paiements soient productives des mêmes intérêts et accessoires que ceux appliqués audit compte, ceux-ci étant payables à la fin de chaque trimestre civil.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Fait à Annoeullin, le 22 Février 1993

*Je vous approuve Bon jour Autousation
dans les termes ci dessus et pour les Interets
et Accessoires qui y sont stipulés*

ETIENNE DUPONT S.A.
57, route de Carvin
59112 ANNOEULLIN

Tél. 20.85.78.50 - Télex 160 168 F
Télécopie 20.85.70.98



CREDIT DU NORD

PLACE STALINGRAD

59113 SECLIN

24/05/1993

151409/VIREMENT SWIFT
GAMMA DESIGN

Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir virer
par Swift la somme de 187 200 dirhams au profit de :

Banque Credit Du Maroc
Agence Allal Ben Adellah
RABAT

NO Compte : 035030374051

Beneficiaire : GAMMA DESIGN - RABAT

Fond de Roulement soit 52% de 360 000 dirhams.

Pouvez vous s'il vous plait confirmer par
Fax ce jour à Mr Guessous au n° 19 212 776 64 40
cette opération.

Comptant sur votre obligeance pour effectuer
ce virement le plus rapidement.

Veillez agréer, Messieurs, nos salutations
distinguées.

Crédit du Nord

261 000

OS/196
 OS/197
 OS/12'

REGLEMENT A L'ETRANGER

AVIS DE DEBIT

LE 25/05/1993
 COURRIER REÇU LE

28 MAI 1993

SECLIN-VILLE
 OPERATIONS DE COMMERCE EXTERIEUR

ETIENNE DUPONT SA

57 RUE DE CARVIN
 59112 ANNOEULLIN

BANQUE : 30076.

N/REF : 982TIM03917-00025	MOTIF DE PAIEMENT FOND DE ROULEMENT 52% DE 360.000
V/REF :	
COMPTE DEBITE : 30076 02822 100983 002 00	
MONTANT DE L'ORDRE : 187 200,00 MAD	
COURS 0,6225000 CONTREVALEUR 116 532,00 FRF	BENEFICIAIRE GAMMA DESIGN RABAT
FRAIS ET COMMISSIONS :	BANQUE DU BENEFICIAIRE CREDIT DU MAROC AGENCE ALLAL BEN ADELLAH RABAT
CHANGE : 50,00 TOTAL : 50,00	REFERENCES BANCAIRES DU BENEFICIAIRE 035030374051
TOTAL HT : 116 582,00	
TVA A 18,600% : 0,00	BANQUE DESTINATAIRE WAFABANK FOREIGN DEPARTMENT 163 AVENUE HASSAN II 99 CASABLANCA MAROC
NET DEBITE : VALEUR : 24/05/1993 116 582,00 FRF	
MONTANT TRANSFERE : 187 200,00 MAD	

OBSERVATIONS : NOUS NOUS RESERVONS DE REVENIR SUR CE DECOMPTE
 SUIVANT COURS APPLIQUE PAR NOTRE CORRESPONDANT

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués

CRÉDIT DU NORD

SA Etienne DUPONT
57 route de Carvin
59112 ANNOEULLIN

RAPPORT SPECIAL
Exercice 1992/1993

CABINET BERNARD TIMMERMAN

EXPERTISE COMPTABLE
MEMBRE DE L'ORDRE
INSCRIT AU TABLEAU DE LILLE

COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE
REGIONALE DE DOUAI

MEMBRE CORRESPONDANT
DE CENTRES ET ASSOCIATIONS AGREES

194, RUE DU MARECHAL LECLERC
BOITE POSTALE N° 4
59262 SAINGHIN-EN-MELANTOIS
TELEPHONE 20.41.19.67 (LIGNES GROUPEES)
TELECOPIE 20.84.13.40



/...

CONVENTIONS NOUVELLES

SOCIETE MAROCAINES GAMMA DESIGN ET TAPIS JABRI

Cette convention a été autorisée par un Conseil d'Administration du 4 décembre 1992.

Elle consiste en :

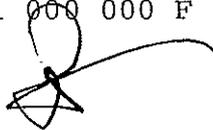
- . la prise d'une participation de 52 % dans le capital de ces deux sociétés marocaines, savoir

votre société	49,90 %
Etienne DUPONT Père votre Président du Conseil d'Administration	0,42 %
Monique DUPONT épouse de votre Président	0,42 %
Etienne DUPONT	0,42 %
Eric DUPONT	0,42 %
Hervé DUPONT fils, tous trois de votre Président	0,42 %

TOTAL 52,00 %

Pour un montant global de l'ordre de 600 000 F dont la moitié serait versée en 1993, et le solde à terme.

- . une avance en compte courant d'un montant non défini limité à 1 000 000 F maximum
- . la garantie de bonne fin accordée par votre société, sous forme de caution, aux partenaires financiers des sociétés marocaines dans la limite maximale de 1 000 000 F



.../

/...

Messieurs Etienne DUPONT Père et Fils doivent être administrateurs de ces deux sociétés.

Au 31 mai 1993, les sorties des comptes concernés par ces sociétés se chiffraient à :

- . Titres de participation 268 671,00
représentant non pas 49,90 % mais 52,00 %, les participations des personnes physiques précitées devant être régularisées ultérieurement.
- . Appel de fonds non capitalisé 116 532,00
correspondant partiellement soit au solde de la participation, soit à l'avance en compte courant
- . Produits à recevoir 27 915,97
représentant la revente de matériel acheté par votre société, en salle des ventes, au prix d'achat majoré des honoraires correspondants

Le Crédit du Nord s'est porté, le 19 février 1993, caution solidaire de votre société pour le paiement global de la participation de 52 % (y compris celle des associés personnes physiques) ce, durant quatre années à compter de la signature définitive de l'acte de cession.

Le Crédit du Nord, à la demande de votre société, s'est constitué le 29 juillet 1993, caution solidaire de la société GAMMA DESIGN jusqu'à concurrence d'environ 285 000 F
Votre société, en contrepartie, autorise le Crédit du Nord à se rembourser par le débit de son compte.

Le Crédit du Nord a contregaranti, le 18 octobre 1993, irrévocablement et inconditionnellement le Crédit du Maroc de RABAT pour l'engagement souscrit par ce dernier en faveur de l'administration des Douanes Marocaines, pour un montant de 626 000 F augmenté des frais et dépenses éventuels de toute nature, encouru par le Crédit du Maroc, à l'occasion de la mise en jeu de cette présente contregarantie.

Toutes ces opérations ont été comptabilisées.

A SAINGHIN EN MELANTOIS, le 8 novembre 1993.

Bernard ~~TIMMERMAN~~
Commissaire aux Comptes